



## Règlement Concours Régional Quadrimage (UR 06)

Jugement le mardi 15 mars 2022  
Par Internet

<b>Commissaire</b>	<b>UR06 : Jean-Paul HENNION</b> Tel : 02 28 54 98 52 / 06 70 07 31 96 Email : <a href="mailto:jp.hennion@orange.fr">jp.hennion@orange.fr</a>
<b>Généralités</b>	Le principe de ce concours est de présenter quatre images projetées afin de constituer un ensemble cohérent : saynète, évolution d'un phénomène ou toute autre idée. Les images issues d'Internet ne sont pas admises.
<b>Participation</b>	– Par club : <b>nombre illimité de série de 4 images.</b> – Par auteur : <b>2 séries maximum.</b>
<b>Dispositions pratiques</b>	Pour participer il suffira de charger ses 4 images dans l'ordre de passage sur le site Concours, le système générera lui-même le montage. Chaque image devra avoir un poids maximum de <b>3 Mo</b> . Cette nouvelle application est compatible avec « Mac ». Pour cette première année la même série de 4 images pourra être présentée également au concours Quadrimage National.
<b>Codification des oeuvres</b>	Les photos étant renommées automatiquement, Il vous suffit de renseigner les cases prévues à cet effet. La série sera présentée par apparition sur l'écran de l'image la plus à gauche, en pleine résolution avant de venir se ranger à sa place dans la série, puis la seconde et ainsi de suite, sur un rythme de trois secondes environ.
<b>Jugement</b>	Un jury composé de 3 personnes sera désigné par le Commissaire, après accord du Responsable Compétitions. Chaque juge notera chaque série de 06 à 20. Le jugement du concours s'effectuera par internet. Une délibération aura lieu, si nécessaire par Zoom, pour déterminer la meilleure série de la compétition.
<b>Lieu du concours</b>	INTERNET
<b>Limite inscription</b>	<b>Le lundi 7 mars 2022</b>
<b>Résultats</b>	Les résultats seront annoncés la semaine suivante sur le site Copain FPF et sur le site de l'UR06.